

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DE LA PISCINE DU GUA

Mairie
12110 AUBIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE ADMINISTRATIF

Séance du 28 juillet 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit juillet, à 17 heures, le Comité Administratif du Syndicat Intercommunal de Gestion de la Piscine du Gua, s'est assemblé à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Michel RAFFI, Vice- Président.

Etaient présents : MM. Michel BAERT – Lionel AULANIER – Mme Brigitte RODRIGUEZ pour la Commune d'AUBIN.

M. Michel RAFFI – Mme Joëlle SANCHEZ – M. Michel MANZARI – Mmes Patricia LACOMBE pour la Commune de CRANSAC, formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Mme Christine TEULIER à M. Michel BAERT.

Absents et excusés : M. Maurice COUDERC – Mme Christine DELPOUVE pour la Commune d'AUBIN.

Mmes Elodie MARTIN-MUSSA – Laurence SZCZEPANIAK pour la Commune de CRANSAC.

Objet : Election du Bureau – Désignation de l'Ordonnateur et des Ordonnateurs Suppléants.

Le Doyen d'âge, M. RAFFI, expose que suite à la démission du Président du fait de son élection en tant que Député, il y a lieu de procéder à l'élection du Bureau (1 Président – 1 Vice-Président) ainsi qu'à la désignation d'un Ordonnateur et d'un Ordonnateur Suppléant :

Monsieur le Vice-Président fait appel à candidature pour l'élection du Président et sollicite deux volontaires comme assesseurs : M. Lionel AULANIER et Mme Brigitte RODRIGUEZ acceptent de constituer le bureau.

M. Michel BAERT se porte candidat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : 8
- A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 7
- Majorité absolue : 4

A obtenu :

- M. Michel BAERT : 7 voix

M. Michel BAERT ayant obtenu la majorité absolue est désigné comme Président du SIVU de la Piscine du GUA.

Un appel à candidature est ensuite réalisé pour l'élection du Vice-Président et sollicite deux volontaires comme assesseurs : M. Lionel AULANIER et Mme Brigitte RODRIGUEZ acceptent de constituer le bureau.

M. Michel RAFFI se porte candidat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : **8**
- A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **1**
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **7**
- Majorité absolue : **4**

A obtenu :

- **M. Michel RAFFI : 7 voix**

M. Michel RAFFI ayant obtenu la majorité absolue est désigné comme Vice-Président du SIVU de la Piscine du GUA.

Il est ensuite procédé à l'élection de l'Ordonnateur titulaire et de l'Ordonnateur suppléant :

M. Michel BAERT se porte candidat en tant **qu'Ordonnateur titulaire.**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : **8**
- A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **1**
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **7**
- Majorité absolue : **4**

A obtenu :

- **M. Michel BAERT : 7 voix**

M. Michel BAERT ayant obtenu la majorité absolue est désigné comme Ordonnateur titulaire du SIVU de la Piscine du GUA.

M. Michel RAFFI se porte candidat en tant **qu'Ordonnateur suppléant.**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : **8**
- A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **1**
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **7**
- Majorité absolue : **4**

A obtenu :

- **M. Michel RAFFI : 7 voix**

M. Michel RAFFI ayant obtenu la majorité absolue est désigné comme Ordonnateur suppléant du SIVU de la Piscine du GUA.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les Membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **2 août 2022**
Publiée ou Notifiée le **2 août 2022**

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité que le Présent acte est exécutoire.



Pour extrait conforme,
Le Président,


M. BAERT